

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 JUIN 2014

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Budget supplémentaire  
2014 - assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 23 juin 2014  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 20 juin 2014  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juin 2014

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 19 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 juin deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame LANGE, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur JOLY à Monsieur LAMY  
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH  
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

**Secrétaire de séance :**

Monsieur PETROVIC

**N° DE DOSSIER** : 14 E 13b

**OBJET** : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2014 – ASSAINISSEMENT

**RAPPORTEUR** : Madame CLECH

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Compte Administratif pour l'exercice 2013.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2014.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 221 172,68 €.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- Recettes	144 623,11 €
- Dépenses	144 623,11 €

**SECTION D'EXPLOITATION**

- Recettes	76 549,57 €
- Dépenses	76 549,57 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal, d'adopter ce Budget Supplémentaire 2014.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER,  
Monsieur DEGEORGE (pouvoir à Madame GOMMIER) votant contre,

ADOpte le Budget Supplémentaire de l'assainissement pour 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye